

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

### LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT AUX PROPOSITIONS DU PREMIER MINISTRE DU MANITOBA RELATIVES AU CONTRÔLE DES PRIX

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Ma question s'adresse au premier ministre suppléant et concerne la très importante conférence sur l'économie qui se déroule cet après-midi. Le ministre peut-il nous dire comment le gouvernement va réagir au discours du premier ministre du Manitoba, qui a déclaré qu'il était nécessaire d'imposer des contrôles des prix pour lutter contre les problèmes économiques?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances a fait aujourd'hui, au cours de cette conférence, une déclaration dans laquelle il a précisé que les Canadiens jugeaient inacceptable un contrôle des prix dans les circonstances actuelles. Quant au gouvernement, a-t-il dit, il estime que c'était là une procédure bien moins souhaitable que celle qu'il préconise, et qui consiste à demander à divers groupes de la société de collaborer à la réalisation de certains objectifs donnés, lesquels il a exposé au cours de sa déclaration lors de la conférence.

**M. Baldwin:** Je voudrais savoir du premier ministre suppléant s'il est en mesure de faire connaître à la Chambre la position du premier ministre de la Colombie-Britannique et du premier ministre de la Saskatchewan eu égard à la très intéressante proposition faite par le premier ministre du Manitoba.

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas du nombre de ceux qui ont eu le privilège d'être présents à ces entretiens. Je crois savoir que l'un des députés d'en face a réussi à s'y immiscer, mais moi j'étais retenu ailleurs. Je me renseignerai, mais je suis persuadé que le ministre des Finances et le premier ministre feront rapport de la conférence.

\* \* \*

● (1440)

## LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

### LA REPRÉSENTATION DU YUKON ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST—DEMANDE DE PRÉCISIONS

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Étant donné que les citoyens canadiens des provinces sont représentés à la conférence des premiers ministres par leurs représentants élus, peut-il me dire qui représente les gens des territoires du Nord, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, pour qui, autant que pour n'importe qui d'autre, le prix du pétrole et les questions économiques ont une importance vitale.

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je suis désolé; je connaissais ces noms il y a deux jours. Je pourrais obtenir ces renseignements et les donner au député.

**M. Nielsen:** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Ces deux territoires du Canada sont-ils représentés par des représentants élus des territoires?

## Questions orales

**M. Buchanan:** Monsieur l'Orateur, non, je ne le crois pas.

**M. Nielsen:** Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Dans ce cas, comme les deux territoires relèvent du gouvernement fédéral, et compte tenu du point de vue du premier ministre sur le prix du pétrole, le ministre peut-il me dire qui va exprimer l'opinion des citoyens des territoires du Nord qui sont contre toute augmentation du prix du pétrole?

**M. Buchanan:** Monsieur l'Orateur, dans ce cas, cette question est du ressort du gouvernement fédéral.

\* \* \*

## LES PÉNITENCIERS

### COWANSVILLE—LA CLASSIFICATION DE L'ASSASSIN D'UN INSTRUCTEUR—DEMANDE DE REMANIEMENT DE LA PROCÉDURE

**M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, ...

**Des voix:** Bravo!

**M. Grafftey:** Monsieur l'Orateur, ma question concerne le représentant de la Commission des pénitenciers qui n'a pas survécu aux sévices qu'il a subis, à Cowansville, dans la province de Québec, et je l'adresse au solliciteur général. J'aimerais savoir ...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Grafftey:** Monsieur l'Orateur, je vous prie ...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Grafftey:** Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligance, en votre qualité de président de notre assemblée, de défendre les droits d'un député qui, comme dans mon cas, pose une question sérieuse, et d'exiger un peu de courtoisie des séides d'en face?

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le président a toujours la faculté d'intervenir pour exiger le silence. De façon générale, la meilleure façon d'obtenir ce résultat est de poser une question précise, qui appelle une réponse.

**M. Grafftey:** Monsieur l'Orateur, je vais répondre. Les six dernières fois ...

**Des voix:** A l'ordre.

**M. Grafftey:** Je vais régler cela tout de suite, monsieur l'Orateur.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député s'est vu accorder la parole pour poser une question, peut-être aurait-il l'obligance de le faire. Plusieurs autres députés ont aussi des questions à poser.

**M. Grafftey:** Monsieur l'Orateur, j'essaie de le faire, mais je n'y suis pas encore arrivé à cause du bruit.

Ma question concerne l'agression fatale d'un représentant de la Commission des pénitenciers à Cowansville, dans la province de Québec. Le prisonnier soupçonné de ce meurtre avait-il jamais été considéré comme un sujet justifiant une surveillance maximum, et pourquoi a-t-il